

Du vendredi 26 au mercredi 31 décembre 2025

JUSQU'À

**30€
OFFERTS
EN BONS D'ACHAT
SUR LE RAYON
ALCOOLS***

EN BON D'ACHAT DE 10€ TOUS LES 30€
D'ACHAT ET DANS LA LIMITÉ DE 90€ D'ACHAT



À L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION
La loi interdit la vente d'alcool aux mineurs - des contrôles sont réalisés en caisse.



*Offre réservée aux porteurs de la carte de fidélité et limitée à un passage en caisse sur la période de validité de l'offre. Offre valable dans les magasins participants (voir la liste complète à l'accueil de votre magasin ou sur www.intermarche.com). Du vendredi 26 décembre au mercredi 31 décembre 2025, recevez 10€ en bon d'achat par tranche de 30€ d'achat (prix payé en caisse, toutes remises déduites) dans la limite de 90€ d'achat (soit maximum 3 bons d'achat de 10€) sur le rayon alcools (hors vins, Champagnes, effervescentes, bières et ciders) effectué par passage en caisse dans un magasin participant et sur présentation de la carte de fidélité. Chaque bon d'achat est ensuite utilisable lors d'un passage en caisse dans l'un des magasins participants pour un montant minimum d'achat de 50€ (prix payé en caisse, toutes remises déduites; hors drive, livraison à domicile, presse, livres, gaz, carburants et cartes-cadeaux) du vendredi 2 janvier au dimanche 18 janvier 2026. Bons cumulables avec d'autres offres en cours dans la limite de 4 bons d'achat par passage en caisse par foyer, sous réserve que le montant du panier d'achat soit supérieur ou égal au cumul des montants minimum d'achat propres à chaque bon d'achat. Bons non remboursables, non échangeables en tout ou partie, non compensables, non cessibles en tout ou partie et non fractionnables. Bon d'achat original exigé. Offre également disponible en Drive et livraison à domicile ; modalités spécifiques à voir sur www.intermarche.com.

**-18
ans**

LA LOI INTERDIT
LA VENTE D'ALCOOL
AUX MINEURS
DES CONTRÔLES SONT
RÉALISÉS EN CAISSE